

FORMULAIRE D'INSCRIPTION AU CONCOURS PHOTO

« Mon regard sur le Chemin des Dames » du 4 juillet au 21 août 2022

NOM – Prénom* :

.....

Adresse* :

.....

Mail* :

.....

Date de naissance* :/...../.....

Téléphone* :

Envoyez-nous vos photos (3 photos maxi / personne) Qualité photo : entre 4 et 8 Mégapixels

Sur la thématique du Chemin des Dames, avant le 21 août 2022 à 17 heures :

- Par mail à l'adresse suivante : caverne@aisne.fr
- Ou dépôt à l'adresse suivante : Caverne du Dragon RD 18 CD 02160 Oulches La Vallée Foulon

Format : 30 x 40 cm ou 30 x 45 cm

Titre photo n°1 :

Titre photo n°2 :

Titre photo n°3 :

• Je déclare avoir pris connaissance des modalités du règlement du concours photo et remplir toutes les conditions nécessaires pour y participer.

• Je certifie que toutes les œuvres déposées sont des originaux issus d'une production personnelle.

• J'accepte l'utilisation et la diffusion de mes photos dans le cadre du concours photographique ou d'une publication du conseil départemental pendant 1 ans.

Date..... Signature.....

**mention obligatoire*

Les données personnelles recueillies au travers de ce formulaire font l'objet d'un traitement informatique destiné à gérer votre participation au concours photo. Ces données sont destinées aux services du Conseil départemental de l'Aisne. La base légale du traitement est le consentement. Les données sont conservées pendant 1 ans. Conformément à la loi informatique et libertés du 6 janvier 1978, nous indiquons sur le formulaire les données dont la collecte est obligatoire pour pouvoir traiter votre demande.

Vous disposez de vos droits d'interrogation, accès, modification, opposition et rectification que vous pouvez exercer en écrivant au responsable du traitement, en vous adressant à la Caverne du Dragon-Musée du Chemin des Dames - RD 18 CD - 02160 OULCHES-LA-VALLEE-FOULON et en joignant à votre demande une copie de votre pièce d'identité

Si vous estimez, après nous avoir contactés, que vos droits « Informatique et Libertés » ne sont pas respectés, vous pouvez adresser une réclamation à la CNIL.